

Page spéciale distributeur automatique de pain

Maintenir un commerce dans un village est une tâche ardue. Les volontés partagées d'un commerçant et d'un conseil municipal ne suffisent pas : les habitants, par leurs achats, sont le troisième acteur fondamental.

A Villey-le-Sec les équipes municipales se sont suivies et ont toutes été confrontées à la difficulté d'avoir des commerces pour du pain ou des produits frais. Les commerçants ambulants, de fruits et légumes ou de produits laitiers et bien sûr de pain, ont tous arrêté leurs tournées.

Pour le pain, chaque tentative s'est achevée sur le constat de ventes insuffisantes. Pour avoir du pain dans notre village, cela tient à une action simple : acheter une baguette chaque jour dans le commerce local. C'est un petit effort individuel mais il suffit à satisfaire l'intérêt collectif.

Samedi 16 novembre. 9h00. Le givre crée une ambiance hivernale mais ne semble pas déranger la trentaine d'habitants du village venus assister à la présentation du distributeur de pain installé au début du mois d'octobre sur le parking au carrefour des rues de Maron et de la Gare.



Romain Lhote, le gérant, a ouvert le distributeur et explique son fonctionnement.

Il précise que cette machine est un cuiseur / distributeur de pain. Les baguettes précuites sont stockées dans un espace réfrigéré puis cuites dans le four avant d'être distribuées. Cette machine n'est donc pas qu'un simple distributeur de pain dans lequel sont entreposées des baguettes déjà cuites. Non, c'est bien du pain frais, cuit sur place.

« C'est un gage de qualité et de respect pour le client. Le pain vendu est le même qu'à la boulangerie » ajoute Romain.

Romain aborde ensuite l'aspect économique. Le distributeur est la partie visible de l'activité. Il a un coût élevé auquel s'ajoutent les coûts d'achat du pain, de l'électricité, du transport. Un nombre minimum de baguettes doit être vendu pour assurer la couverture de ces coûts.

Au bout d'un mois et demi de fonctionnement, le constat de Romain est clair : « Avec une quarantaine de baguettes vendues par jour, je ne couvre pas mes frais ». Il remercie vivement la municipalité pour le soutien apporté dans le projet et lance un appel aux habitants du village : « Je laisserai le distributeur le plus longtemps possible. Toutefois, pour que chacun s'y retrouve, chacun doit jouer le jeu ».



Monsieur le maire a remercié Romain Lhote d'avoir accepté d'installer son distributeur en octobre. Il était en effet prévu qu'il soit installé début 2020.

Il insiste à son tour sur la nécessité pour les Trabecs de « jouer le jeu » pour que ce distributeur de pain reste. Si nous ne le faisons pas, Romain enlèvera son automate : il n'y aura plus de pain au village.

A l'issue de cette présentation, toutes les personnes présentes ont pris un café ou un chocolat avec de la confiture, du miel ... avec du pain frais évidemment.

Maisons fleuries : résultats 2019

Le jury intercommunal des maisons fleuries, composé de représentants de Chaudeney sur Moselle, Pierre la Treiche, Maron et Villey-le-Sec a rendu son classement.

Les lers de chaque catégorie sont les suivants :

- Catégorie façade : La Jument Verte
- Catégorie jardinet ou balcon : Mme Nadyne Poirot
- Catégorie maison avec jardin : Mme Edith Lamberty

Le classement de tous les participants est affiché sur la porte de la mairie.

Toutes nos félicitations et nos remerciements aux premiers et aussi à chacun d'entre vous qui fleurissez vos maisons et jardins.

Cérémonie du 11 novembre

Un détachement du 516^{ème} Régiment du Train de Toul a rendu les honneurs lors de la cérémonie du 11 novembre.



La présence de ce piquet d'honneur s'inscrit dans le cadre du binôme entre la commune et le régiment qui vise à renforcer les liens entre l'armée et les citoyens.

Aménagement du terrain de sport



Les travaux d'aménagement du terrain de sport ont commencé. L'entreprise ID Verde a aplani le terrain de football et préparé le sol pour le semis d'un nouveau gazon.

Les prochaines étapes seront :

- la pose d'une clôture autour du terrain de foot pour éviter la fuite des ballons, avec des grands filets derrière les buts,
- la pose d'un candélabre pour installer un projecteur.

Rappelons que ces aménagements ont été décidés avec les jeunes ados de la commune à la suite de plusieurs réunions.